



ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE DE PARCAY-MESLAY

REGLEMENT SALON PHOTOGRAPHIQUE 2026

« EXPOSITION »

Invité d'honneur : Jean-Luc SANTONJA

LES DATES : **Samedi 24 Octobre 2026 au Dimanche 1 Novembre 2026**

- **LE LIEU** : **SALLE DES FETES** - Rue des Sports PARCAY MESLAY. 37210
- **OUVERTURE** : L'exposition sera ouverte tous les jours de 14h30 à 18h30
- **DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : **Le 1 octobre 2026**
- **DROIT D'ACCROCHAGE** : **5 Euros par photographe (Individuel ou en Club)** Chèque à l'ordre de RIAGE, à faire parvenir avec l'inscription
- **L'EXPOSITION** est ouverte à tous, adhérents de Clubs et Particuliers.
- **RECEPTION DES PHOTOS** : **vendredi 23 octobre 2026 Salle des Fêtes** à partir de **15 heures**.
- **THEME** : LIBRE, chaque participant présentera une série de 4 Photos *sur le même sujet* « Noir et Blanc » ou « Couleur ».
- **FORMAT** : Les présentations devront obligatoirement être encadrées (sauf s'il n'y a pas de verre ex : tirage sur Toile etc ...) sans contrainte de format (**périmètre maximum de chaque encadrement présenté : 2 mètres**) avec un système d'accrochage solide, (*pas de système signifie, pas d'accrochage*).
- **Les PRIMÉS** de l'année précédente ne seront pas retenus par le jury pour une année, mais pourront être *nominés* par le vote du public (Prix du Public)
- **Le JURY** : se réunira le Samedi 24 Octobre 2026 à 10 heures pour décerner les prix, et récompensera les meilleures créations photographiques au cours du vernissage.

Droit à l'image : Acceptez-vous d'être photographié pour une parution éventuelle dans le bulletin municipal ou dans la Nouvelle République. OUI NON (rayez la mention inutile)

le Vernissage aura lieu le samedi 24 Octobre 2026 à 18 heures

- **PRIX PUBLIC** : il sera attribué par le vote de l'ensemble des visiteurs, à l'aide du bulletin remis à l'entrée et déposé dans l'urne, jusqu'au Dimanche 01 Novembre 2026 à 18 h (date de clôture de l'expo), la série la plus plébiscitée sera récompensée.